



RAPPORT ANNUEL ICC BELGIQUE

2007-2008

ICC Belgique ASBL – rue des Sols 8 – 1000 Bruxelles – N°d'entreprise 892722969
ICC België vzw – Stuijversstraat 8 – 1000 Brussel – Ondernemingsnummer 892722969
Tel. +32 2 515 08 44 – fax. +32 2 515 09 35 e-mail : info@iccwbo.be website : www.iccwbo.be

TABLE DES MATIERES

Mot d'introduction du Président et du Secrétaire général

PARTIE I

1. Principales réalisations d'ICC en 2007.....	5
1.1. L'établissement de règles	5
1.2. Commerce et investissements internationaux	5
1.3. Les entreprises dans la société	6
1.4. Fonctionnement interne	6
2. Priorités ICC pour 2008	6
2.2. Commerce et investissements internationaux.....	7
2.3. Les entreprises dans la société.....	7
3. ICC Belgique (01/06/07 – 08/04/08).....	8

PARTIE II

4. Publications ICC 2007-2008.....	13
5. Aperçu des activités d'ICC Belgique 2007-2008.....	15
6. Avantages de l'affiliation à ICC Belgique.....	17
7. Membres ICC Belgique	17
8. Liste des délégués belges aux Commissions d'ICC.....	19
9. Conseil d'Administration.....	23
10. Assemblée générale	24
11. ICC Belgique - Composition du secrétariat belge.....	24

Mot d'introduction du Président et du Secrétaire général

ICC est connue pour ses positions politiques et ses normes d'autorégulation. Dans ce rapport annuel, nous vous donnons un aperçu des principales réalisations d'ICC en 2007 ainsi que des activités d'ICC Belgique durant la période écoulée. Le rapport indique aussi un certain nombre d'actions prioritaires pour les prochains mois.

ICC Belgique est un des membres fondateurs de la Chambre de Commerce internationale, créée en 1919. Plusieurs chefs d'entreprise ont eu l'idée à l'époque de créer une organisation mondiale représentant le secteur privé. La place qu'ICC occupe aujourd'hui encore dans l'économie mondiale est unique.

ICC est leader mondial dans l'élaboration de règles, normes et codes de conduite volontaires pour le commerce international, lesquels sont appliqués au quotidien par les entreprises de tous les secteurs dans des milliers de transactions. Les entreprises et organisations affiliées sont à la base du développement d'instruments vitaux pour le commerce extérieur, comme les Incoterms et les règles de crédit documentaire (UCP 600) qui sont reconnus par divers arbitres et tribunaux. Les décisions de la Cour d'arbitrage d'ICC sont acceptées dans le monde entier.

ICC offre aux entreprises la plateforme idéale pour harmoniser leurs positions et leurs idées.

ICC Belgique est le maillon indispensable entre les activités d'ICC au niveau mondial et les préoccupations quotidiennes des entreprises de notre pays.



Baron BUYSSE

Président d'ICC Belgique



Baron Tony VANDEPUTTE

Secrétaire général d'ICC Belgique

PARTIE I

1. Principales réalisations d'ICC en 2007

- 1.1. L'établissement de règles
- 1.2. Commerce et investissements internationaux
- 1.3. Les entreprises dans la société
- 1.4. Fonctionnement interne

2. Priorités ICC pour 2008

- 2.1. L'établissement de règles
- 2.2. Commerce et investissements internationaux
- 2.3. Les entreprises dans la société

3. ICC Belgique (01/06/2007 – 08/04/2008)

PARTIE I

1. Principales réalisations d'ICC en 2007

Les activités d'ICC peuvent être réparties en trois sections : **l'établissement de règles pour le monde des entreprises, le commerce et les investissements internationaux, les entreprises dans la société.**

1.1. L'établissement de règles

Le 1^{er} juillet 2007, les nouvelles règles en matière de crédit documentaire (**Uniform Customs and Practice for Documentary Credits – UCP**) sont entrées en vigueur. Les UCP constituent les règles privées les plus généralement appliquées qui aient jamais été développées pour les transactions commerciales. Elles sont acceptées chaque année pour des transactions commerciales dont le volume se chiffre en milliards de dollars. Les dernières UCP (UCP 600) sont déjà disponibles en 25 langues.

En 2007, la **Cour internationale d'arbitrage d'ICC**, l'instance suprême dont la vocation est de régler les conflits commerciaux entre entreprises, a traité 599 nouvelles affaires, ce qui porte le nombre total d'affaires traitées depuis la création de la Cour à plus de 15.000. La Cour a aussi organisé des programmes de formation.

ICC a fait la promotion du nouveau **Code de Communication en matière de publicité et de marketing**, qui est considéré comme une référence essentielle dans le monde entier.

1.2. Commerce et investissements internationaux

ICC a poursuivi sa campagne en faveur de la réussite du cycle de Doha. Elle a rassemblé 85 CEO et présidents des principales entreprises au monde pour lancer un appel commun aux dirigeants mondiaux, afin qu'ils assurent la réussite du cycle de Doha. Dans le courant de l'année, diverses initiatives ont été prises pour continuer à mettre les négociateurs sous pression.

Une version papier des **directives en matière de certificats d'origine (*International Certificates of Origin Guidelines*)** a été publiée. Ces directives, initialement publiées sous forme de e-book, doivent aider les commerçants et les autorités douanières à s'assurer que les certificats d'origine sont examinés correctement.

L'ICC's Intellectual Property Roadmap en est à sa huitième édition. Il s'agit d'un instrument de travail indispensable pour tout qui souhaite rester informé de toutes les questions actuelles relatives à la protection du droit de la propriété intellectuelle.

Le **système des carnets ATA**, qui permet d'exempter temporairement de droits de douane les biens qui franchissent les frontières de l'État, a été étendu à un certain nombre de nouveaux pays en développement.

Enfin, ICC a commenté les avant-projets de règles de la Commission européenne en matière de fusions et de concurrence.

1.3. Les entreprises dans la société

ICC a publié une série de rapports dans lesquels l'accent a été mis sur la nécessité d'une meilleure collaboration entre les autorités publiques et le secteur privé dans le domaine de la sécurité d'approvisionnement et de la sécurité dans le secteur énergétique.

ICC a exprimé sa satisfaction à l'égard du large consensus atteint entre les autorités et les milieux scientifiques au sein du **UN Intergovernmental Panel on Climate Change Working Group**.

L'Union européenne a reconnu les **ICC's Binding Corporate Rules** qui forment une base juridique pour la transmission de données personnelles à l'extérieur de l'Union européenne.

ICC est intervenue auprès de l'OCDE en faveur d'un élargissement du champ d'application de son très efficace traité anticorruption et a également insisté sur un suivi régulier de ce dossier.

ICC a aussi publié des recommandations pour aider les entreprises qui souhaitent insérer des dispositions sociales et environnementales dans les contrats avec leurs fournisseurs.

1.4. Fonctionnement interne

Lors du **World Council** à Paris le 30 novembre 2007, la création de nouveaux comités a été approuvée. Ceux-ci ont pour vocation de moderniser le fonctionnement de l'organisation. Les comités suivants ont été créés :

- Un comité HR et des nominations
- Un comité pour les finances et les audits
- Un comité visant à renforcer la collaboration avec les comités nationaux
- Un comité chargé de suivre la politique générale et les activités des commissions

Le Bureau exécutif a été élargi et un nouveau projet sera lancé concernant le marketing et la publicité «Business Action for Responsible Marketing & Advertising » (BARMA).

2. Priorités ICC pour 2008

Outre le programme d'action général pour 2008 qui a été approuvé par ICC durant le World Council du 30 novembre 2007 et où figurent les différents projets et activités par Commission (consultable sur le site web de ICC Belgique¹), ICC a également établi l'action la plus prioritaire par Commission.

2.1 L'établissement de règles

La **Commission Arbitrage** s'efforcera prioritairement en 2008 de réunir, dans un guide pratique, les règles de procédure nationales pour la reconnaissance et l'exécution de sentences arbitrales étrangères en exécution de la Convention de New York de 1958, et ce, pour un maximum de pays.

¹ Voir <<http://www.iccwbo.be/index.html?page=10&lang=fr&>>

La **Commission Droit et pratiques du commerce** s'est fixé pour principale action la révision des Incoterms dont la dernière version a été publiée en 2000.

Pour la **Commission Techniques et pratiques bancaires**, la finalisation de la révision des *Uniform Rules for Demand Guarantees (URDG)* et l'organisation de manifestations visant à faire la publicité des nouvelles URDG constituent les principales actions pour 2008.

La **Commission Marketing et publicité** souhaite rédiger un rapport permettant d'obtenir une meilleure compréhension du rôle et de la valeur de l'autorégulation et des meilleures pratiques et modèles.

2.2. Commerce et investissements internationaux

La **Commission Concurrence** continuera à faire entendre la voix des entreprises au sein du *International Competition Network* et l'aidera à formuler ses recommandations relatives à la mise en œuvre de la politique en matière de concurrence, d'ententes et de fusions.

La **Commission Réglementations douanières et commerciales** accordera une attention particulière à la sécurité du flux de marchandises.

La **Commission Services financiers et assurances** s'intéressera prioritairement à la diffusion d'une déclaration politique d'ICC en matière d'outsourcing au sein du secteur financier.

La **Commission Propriété intellectuelle** souhaite faire prendre davantage conscience de l'importance de la protection de la propriété intellectuelle pour le développement de l'économie et interviendra sur ce thème dans les discussions de l'OMPI (Organisation mondiale de la propriété intellectuelle).

La **Commission Fiscalité** préparera une déclaration politique (policy statement) concernant l'impôt sur les salaires.

La **Commission Politiques du commerce et de l'investissement** souhaite continuer à contribuer à une réussite du cycle de Doha.

La **Commission Transport et logistique** adaptera en priorité la déclaration politique (policy statement) concernant la nécessité de réaliser des investissements dans les ports et dans l'infrastructure de transport de marchandises.

2.3. Les entreprises dans la société

La **Commission Anticorruption** publiera une version actualisée du *Fighting Corruption Handbook*.

La **Commission Rôle des entreprises dans la société** suivra en priorité les développements et contribuera aux initiatives importantes prises en matière de responsabilité des entreprises : par ex. *Global Compact, ISO Working Group on Social Responsibility, mandate of the UN Special Representative on business and human rights*.

La **Commission Commerce électronique, technologie de l'information et télécoms** concentrera son attention sur les groupes de travail *ITIS (Internet and Telecoms Infrastructure and Services)* et *Data Protection* et continuera d'insister sur la suppression des entraves réglementaires pour l'introduction de nouvelles technologies, la libéralisation des télécommunications et la protection des informations et des réseaux.

Enfin, la **Commission Environnement et énergie** s'est fixé pour objectif prioritaire de suivre les discussions sur les changements climatiques.

3. ICC Belgique (01/06/07 – 08/04/08)

Se concentrer sur quelques priorités, approfondir le contenu d'un certain nombre de dossiers, veiller à une meilleure communication et renforcer notre participation aux activités d'ICC à Paris, tels étaient les principaux objectifs d'ICC Belgique pour la période écoulée.

ICC Belgique concentre surtout son attention sur les dossiers qui revêtent une importance pratique pour les entreprises et pour lesquels ICC, grâce à son savoir-faire et son réseau international, a une valeur ajoutée à offrir.

Tel est le cas pour la lutte contre la contrefaçon. Il s'agit d'un véritable cancer pour notre économie, qui nuit gravement tant aux entreprises qu'aux consommateurs. ICC a pris la direction de la lutte contre la contrefaçon et a lancé en 2006 le BASCAP (Business Action to Stop Counterfeiting and Piracy), qui entend regrouper les forces du secteur privé et des pouvoirs publics à l'échelle mondiale dans la lutte contre la contrefaçon.

Le 22 novembre 2007, ICC Belgique a organisé, sous la direction de son président, le Baron Buysse, et en collaboration avec les Douane & Accises belges et de son administrateur Monsieur Colpin, un après-midi d'étude consacré à cette problématique.



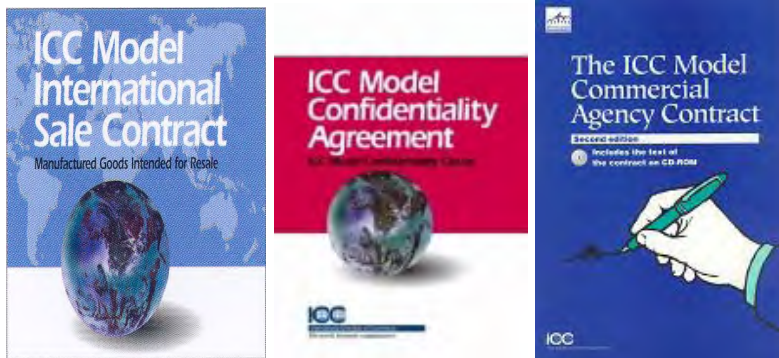
Cet événement a bénéficié d'un large écho, notamment parce qu'il s'agissait de la première fois qu'étaient rassemblés en Belgique tous les acteurs concernés tant des pouvoirs publics (Douane & Accises, Inspection des Affaires économiques, Police, Parquet) que du secteur privé (organisations professionnelles et entreprises concernées), en vue de sensibiliser tous les acteurs impliqués et en premier lieu les consommateurs aux dangers de la contrefaçon. Suite à cet après-midi d'étude, des protocoles de collaboration ont été signés par un certain nombre d'entreprises et les Douane & Accises. Le Secrétaire d'Etat aux Finances Monsieur Jamar et le Baron Buysse, président d'ICC Belgique, ont aussi donné le coup d'envoi à une large campagne de sensibilisation du grand public à la problématique de la contrefaçon.²

Avec les Douane & Accises et le Cabinet des Finances, l'initiative a été prise de créer une fondation à laquelle le secteur privé participerait et qui aurait pour principale mission de prévenir les consommateurs des dangers de la contrefaçon.

Des contacts seront également pris avec les fédérations professionnelles concernées pour examiner dans quelle mesure une convention de collaboration pourrait être signée avec les Douane & Accises pour s'allier dans la lutte contre la contrefaçon.

² Pour un rapport complet, voir le Bulletin d'information d'ICC de janvier 2008

Le 31 janvier 2008, un après-midi de réflexion a été consacré aux nouveaux développements dans le domaine des contrats types ICC. Durant ce colloque, organisé conjointement avec l'Institut des juristes d'entreprise, un aperçu général a d'abord été donné sur les nouvelles tendances dans les contrats types rédigés par ICC. Ensuite, il a été question de trois contrats types très largement appliqués³.



En janvier, un exercice de réflexion a aussi été lancé au sujet de la révision des **Incoterms (International Commercial Terms)**. L'objectif de cette réflexion est de collecter, par le biais d'une large enquête auprès des importateurs et exportateurs belges, des informations sur les difficultés d'interprétation des Incoterms actuels, et de contribuer ainsi aux travaux menés à Paris, lesquels tiendront ainsi mieux compte de nos propres priorités.

Le 6 mars est paru en Belgique l'ouvrage "La lutte contre la corruption en Belgique. Les bonnes pratiques d'entreprise", dont Maître F. Vincke a assuré la coordination⁴. Il s'agit d'un recueil de contributions actualisées d'un séminaire sur la corruption qui avait été organisé en 2005 par ICC Belgique. Lors d'une conférence de presse, qui a connu un large écho, un état des lieux de la lutte contre la corruption en Belgique a été dressé.

Les activités d'ICC en matière de lutte contre la corruption s'avéreront éclairantes pour le nouveau gouvernement qui a fait de cette lutte une priorité.

En 2007, la Cour internationale d'arbitrage d'ICC a de nouveau régulièrement demandé à ICC Belgique de proposer un arbitre belge pour régler des conflits internationaux entre entreprises. Les demandes ont été traitées par le **Cepani**, le principal centre belge d'arbitrage, et ICC Belgique a toujours été en mesure de proposer des arbitres possédant l'expertise nécessaire. La qualité des arbitres belges est très appréciée à Paris. En 2007, la Belgique a été choisie 8 fois comme lieu d'arbitrage. On a dénombré 30 affaires impliquant une partie belge et au total, 28 arbitres belges ont été nommés pour les 599 demandes d'arbitrage qui ont été traitées par ICC en 2007.

Un des objectifs prioritaires pour 2007 était d'améliorer la présence belge au sein des Commissions à Paris. Nos représentants belges participent notamment déjà activement aux Commissions Arbitrage, Techniques et pratiques bancaires, EBITT (e-Business, IT & Telecom), Propriété intellectuelle, Anticorruption et Marketing & Publicité.

³ ICC Model Confidentiality Agreement – ICC Model International Sale Contract – ICC Model Commercial Agency Contract

⁴ La lutte contre la corruption en Belgique, 221 pages, Bruylant 2008

Pour assurer la coordination des points de vue et pouvoir émettre une vision commune lors des réunions de ces commissions, des réunions préparatoires sont organisées au niveau belge.

Les membres belges qui participent aux travaux des Commissions à Paris peuvent confirmer que par leur présence au nom d'ICC Belgique, ils pèsent bel et bien sur les décisions qui sont prises et qu'ils peuvent se constituer un réseau international de contacts d'une valeur inestimable. De plus, ces réunions constituent une occasion unique d'acquérir des informations de fond supplémentaires.

ICC Belgique a insisté à plusieurs reprises auprès de ses membres pour qu'ils fassent part de leur intérêt de participer à ces Commissions. La composition de ces Commissions est régulièrement évaluée et de nouvelles candidatures sont prises en considération.

Il faut plus particulièrement prêter attention aux Commissions où la représentation belge n'est pas ou est peu ou moins active et où une évaluation et une nouvelle composition s'imposent d'urgence. La présence belge peut notamment encore être renforcée au sein des Commissions Transport et Logistique, Politique commerciale et d'investissement, Fiscalité, Services financiers et Assurances, et Entreprises dans la société. Mais les autres commissions peuvent aussi faire l'objet d'un renouvellement de membres et de réorganisations.

Nous remercions d'ores et déjà nos membres qui ont accepté l'année dernière de participer activement aux Commissions ICC. Au cours de la période 2008-2009, ICC Belgique demeurera attentive à la politique d'activation en faveur d'une participation active au sein des Commissions. Nous continuerons aussi d'insister auprès de nos membres pour qu'ils informent systématiquement ICC Belgique de leur participation aux réunions à Paris.

En matière de **communication**, ICC a lancé en octobre 2007 un nouveau site web qui est nettement plus convivial et plus riche en informations, qui fournit des renseignements spécifiques pour les membres et est désormais doté d'un moteur de recherche.

En janvier, mai et septembre 2007 et en janvier 2008, nous avons diffusé une lettre d'information donnant un aperçu des principales activités d'ICC Belgique, informant les membres des travaux des commissions à Paris et mentionnant les publications récentes d'ICC.

Les représentants d'ICC Belgique prennent systématiquement part aux réunions du **World Council** (organe de décision final) d'ICC ainsi que du **Standing Group**, chargé du suivi des activités. Un certain nombre de **commissions** font également l'objet d'un suivi attentif.

En 2008, ICC Belgique entend en premier lieu collaborer étroitement avec ICC-Paris et conférer le rayonnement nécessaire aux multiples activités menées au sein des nombreuses commissions. Ses activités seront étroitement liées aux priorités fixées par ICC pour 2008.

Pour éviter toute dispersion, ICC Belgique entend poursuivre son travail sur les principaux dossiers ouverts durant les mois précédents : lutte contre la contrefaçon, contrats types et Incoterms. Il entend également donner un large écho aux publications d'ICC qui sont d'un grand intérêt mais souvent méconnues en Belgique.

En juin, ICC organisera avec Febelfin un séminaire sur les assurances des transports internationaux.

A l'automne, une initiative sera lancée concernant la protection du droit de propriété intellectuelle. ICC Belgique sensibilisera également les milieux belges concernés au nouveau projet d'ICC sur le marketing et la publicité (Business Action for Responsible Marketing & Advertising – BARMA).

Enfin, nous tenons à remercier nos membres, la FEB et nos partenaires externes pour leur soutien, leurs suggestions et critiques constructives.

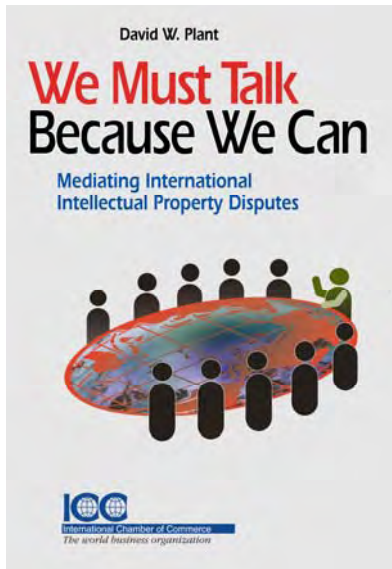
PARTIE II

4. Publications ICC 2007-2008
5. Aperçu des activités d'ICC Belgique 2007-2008
6. Avantages de l'affiliation à ICC Belgique
7. Membres ICC Belgique
8. Liste des délégués belges aux commissions d'ICC
9. Conseil d'administration
- 10 Assemblée générale
11. ICC Belgique – composition du secrétariat belge

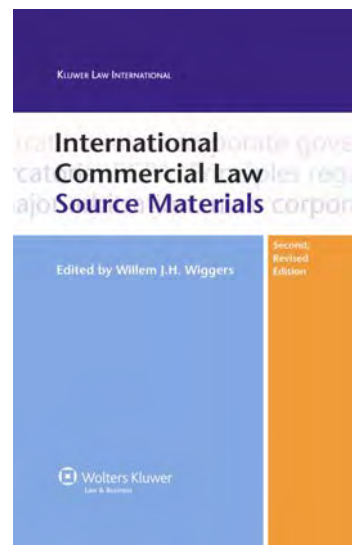
PARTIE II

4. Publications ICC 2007-2008

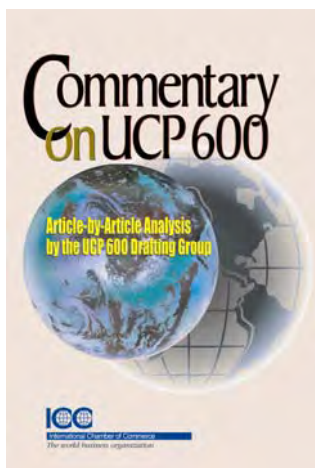
Voici un aperçu des publications ICC parues ces derniers mois. Toutes ces publications sont disponibles auprès de ICC Belgique. Vous trouverez sur notre site web www.iccwbo.be la description complète de toutes les publications disponibles. Vous pouvez également les commander directement en ligne.



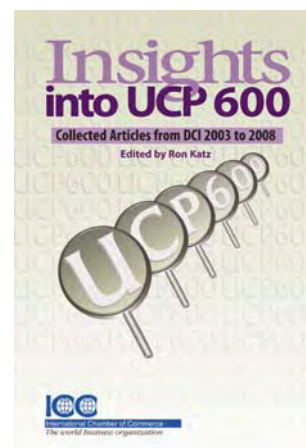
695 E “We Must talk because We Can”
“Mediating International Intellectual Property Disputes”



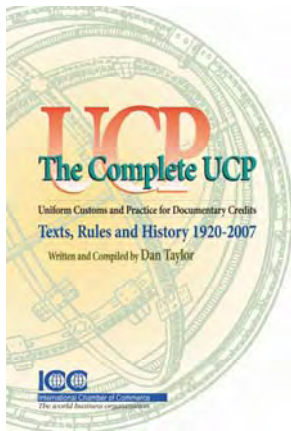
965 E International Commercial Law
Second revised Edition



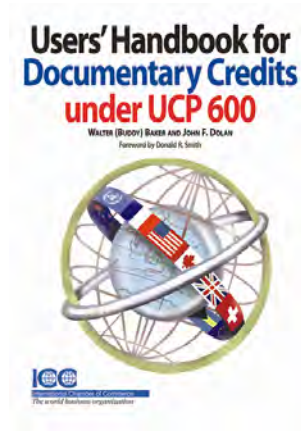
680 E Commentary on UCP 600



682 E Insights into UCP 600



683 E The complete UCP 600



694 E Users' Handbook for Documentary Credits under UCP 600



681 F Pratiques Bancaires Internationales Standard

5. Aperçu des activités d'ICC Belgique 2007-2008

1/06/2007 : Conseil d'administration et Assemblée Générale d'ICC Belgique suivie d'un déjeuner débat. Invité d'honneur : Monsieur Jan Grauls, Président du Comité de direction du SPF Affaires Etrangères.

13/06/2007: participation au séminaire de Cepina avec Yves Derains, former Secretary General of the ICC International Court of Arbitration

03/07/2007: participation au Breakfast meeting: "ADR: A New Approach to Global Commerce", European Enterprise Institute, European Parliament

07/09/2007: participation au "Round Table ECTA – Counterfeiting" (New weapons in the fight against counterfeiting in the heart of Europe)

Septembre 2007 : Bulletin d'information n°36 d'ICC Belgique

27-28/09/2007: participation au Standing Group à Paris

05/10/2007: participation à la Conférence "Maatschappelijk Verantwoord Ondernemen" (SERV & MVO - Antwerpen): Membre du panel Workshop Duurzaam Ondernemen

22/10/2007: conférence de presse séminaire contrefaçon de 22 novembre

26/10/2007: participation à la conférence "Propriété intellectuelle et liberté d'expression - ULYS"

13/11/2007: participation à la Commission d'ICC Propriété Intellectuelle

Novembre 2007: lancement du nouveau site web d'ICC Belgique

22/11/2007: « La contrefaçon, cancer de notre économie ». Séminaire organisé en collaboration avec l'Administration des Douanes & Accises et avec BASCAP d'ICC, en présence de Jean-René Fourtou, Président Honoraire d'ICC.

29-30/11/2007: participation au Conseil Mondial d'CC

09/01/2008: participation au workshop Fondation EurActiv: "E-Commerce: Time for consumers to benefit?"

28/01/2008: participation à l' European Data Protection Day Meeting à Bruxelles, georganiseerd door ICC, AmCham EU (American Chamber of Commerce) en EPOF (European Privacy officers Europe)

Janvier 2008 : bulletin d'information d'ICC Belgique nr. 37

31/01/2008 : Les nouveaux contrats modèles d'ICC. Séminaire organisé par ICC Belgique en coopération avec IBJ

04-05/02/2008 : participation au Fourth Global Congress on Combating Counterfeiting and Piracy - Troisième Congrès Mondial de la Lutte contre la Contrefaçon et le Piratage, Genève



26/02/2008 : Workshop Intellectual Property rights : Theory and Practice (The Business Approach) American University Cairo

Février 2008 : sortie du livre « la lutte contre la corruption, les bonnes pratiques d'entreprises » Livre édité à la suite du séminaire organisé par ICC Belgique en octobre 2005 et mis à jour.

06/03/2008: conférence de presse et inauguration du livre « La lutte contre la corruption, les bonnes pratiques d'entreprises »

06/03/2008: ICC Belgique est partenaire officiel de *Belgian Legal Awards 2008*.

08/04/2008 : Conseil d'Administration et Assemblée générale d'ICC Belgique

08/04/2008: Déjeuner débat avec Mr. Seillière, Président de Business Europe

15/05/2008: participation à la Commission d'ICC de Propriété Intellectuelle

Mai 2008: bulletin d'information d'ICC Belgique nr. 38

11-13/06/2008: Participation au World Business Summit d'ICC

Juin 2008 : séminaire sur les assurances des Transports internationaux en collaboration avec Febelfin

Septembre 2008 : bulletin d'information d'ICC Belgique nr. 39

06-07/10/2008: participaton à la commission EBITT d'ICC

Octobre 2008 : Séminaire brevets organisé par ICC Belgique en co-organisation avec FEB, Gevers, en AmCham

20-21/11/2008: participation au World Council d'ICC

6. Avantages de l'affiliation à ICC Belgique

Les **membres d'ICC Belgique** rejoignent une organisation représentant le monde des affaires de **tous les secteurs d'activités dans le monde**. Elle promeut l'esprit d'entreprise et l'investissement. ICC plaide pour la libéralisation du commerce et de l'investissement dans un **système d'échange multilatéral**. Les membres d'ICC Belgique participent aux travaux des **commissions et groupes de travail d'ICC**, composés de plus de 500 experts qui se réunissent régulièrement pour analyser les initiatives des organisations internationales et des gouvernements dans leur domaine d'activité. Les membres d'ICC sont tenus au courant au fur et à mesure de ce qui affectent particulièrement leur entreprise et gagnent ainsi un temps précieux dans leur prise de décision.

A travers les groupes de travail d'ICC, les membres définissent **la politique d'ICC** et élaborent ses **règles**. ICC donne la priorité aux sujets ayant un intérêt direct pour ses membres. Ce sont les membres qui définissent l'ordre du jour. ICC est au premier plan de **l'autorégulation**. ICC est le leader mondial dans l'élaboration de **règles volontaires, de standards et de codes de conduite** du commerce international accepté par les entreprises de tous les secteurs et appliqués dans des milliers de transactions chaque jour. Les entreprises et organisations membres sont à la base des développements d'**instruments clefs du commerce international** tels les Incoterms et les Règles du Crédit documentaire (UCP 600) reconnus par les arbitres et les tribunaux. Les liens privilégiés d'ICC avec des **organisations internationales** de premier plan, dont les Nations Unies et ses agences et l'Organisation mondiale du Commerce, nous permettent de représenter activement les intérêts des membres dans les **forums internationaux**.

Les membres d'ICC préparent la position des entreprises qui sera soumise aux organisations internationales mais aussi aux gouvernements nationaux grâce aux réseaux de comités nationaux. Les membres d'ICC exercent donc une influence à la fois nationale et internationale. En devenant membre d'ICC Belgique, vous bénéficiez de tous les avantages de l'adhésion à une organisation internationale en rencontrant des acteurs qui ont les mêmes intérêts lors des événements organisés par ICC ou par ICC Belgique.

ICC Belgique vous propose aussi **un vaste catalogue d'ouvrages de référence et d'instruments d'autorégulation** (tels que Contrats modèles, Incoterms 2000, Codes de conduite) couvrant tous les secteurs d'activités et toutes les facettes du commerce et de l'investissement international. De plus, les cotisations sont **fiscalement déductibles**.

7. Membres ICC Belgique

Fédérations sectorielles

ABMD Association Belge du Marketing Direct
AGORIA
Comité Royal Belge de la Distribution
CEB Confédération des Expéditeurs de Belgique
Confédération Construction
Conseil de la Publicité
EASA European Advertising Standard Alliance
FEB Fédération des Entreprises de Belgique
ESSENSCIA
FEBELFIN
Fédération des Chambres de Commerce et d'Industrie de Belgique
FEDIS

FEDSA Federation of European Direct Selling Associations
FORUM 187
Union Belge des Annonceurs
World Federation of Advertisers

Banques/Assurances/Finances

ALLIANZ Belgium
Fortis Bank
ING Belgium
KBC Bank

Chimie / Pharmaceutique

GlaxoSmithKline Biologicals
Solvay
Tessenderlo Chemie
UCB

Energie

Fluxys
Suez - Tractebel

Construction

Bekaert
Besix

Transports

Gemeentelijke Havenbedrijf Antwerpen

Telecom

Belgacom

Autorités publiques

Agence pour le Commerce Extérieur
Banque Nationale
SPF Economie

Universités / Recherche

KUL
Université de Liège Faculté de Droit

Services

Fujitsu Services

Divers

De Ster
DP1 Oil Plant
Hotel Métropole Bruxelles
Mattel Belgium
World Berghoff

Cabinets d'avocats

Allen & Overy
Bredin Prat
Burssens & Partners
Dal & Veldekens
De Backer & Vennoten
de Bournonville
De Caluwe & Horsmans
De Wolf & Partners
Dirk De Meulemeester
Hanotiau & van den Berg
Hunton & Williams
Janson, Baugniet SCRL
Laga
Linklaters De Bandt
Linsmeau
Loyens
Marissens
Matray-Matray & Hallet
Nautadutilh
Philippe & Partners SCRL
Ramquet Sonnet & Pricken
Simont Braun
Storme, Leroy, Van Parys CVBA
Taylor Wessing
Tossens & Prioux
Van Bael & Bellis
Willkie Farr & Gallagher

8. Liste des délégués belges aux Commissions d'ICC

Commission on Anti-Corruption

François Vincke (Voorzitter commissie)
Sarah De Greef (VBO)
Pascal Lizin (GLAXOSMITHKLINE BIOLOGICALS)
Jacques Moulaert (ING BELGIUM)
Pascal Brousse (SOLVAY)

Commission on Arbitration

Pierre Gabriel (INTERNATIONAL COURT OF ARBITRATION)
Francis Walschot (AGORIA)

Luc Demeyere (ALLEN & OVERY)
Patrick De Wolf (DE WOLF & PARTNERS)
Bernard Hanotiau (HANOTIAU & VAN DEN BERG)
Albert Jan van den Berg (HANOTIAU & VAN DEN BERG)
Hans van Houtte (INSTITUTE FOR INTERNATIONAL TRADE LAW, UNIVERSITY OF LEUVEN)
Henri-Paul Lemaître (JANSON BAUGNIET)
Herman W. Verbist (BURSSENS & PARTNERS)
Françoise Lefèvre (LINKLATERS DE BANDT)
Grégoire Jakhian (LOYENS)
Didier Matray (MATRAY, MATRAY & HALLET)
John Bigwood (SIMONT BRAUN)
Marcel Storme (STORME, LEROY, VAN PARIJS)
Jean-François Tossens (TOSSENS & PRIOUX)
Olivier Caprasse (UNIVERSITE DE LIEGE)

Commission on Banking Technique and Practice

Peter Bienenstock (ALLEN & OVERY)
Anne-Mie Ooghe (FEBELFIN)
Gerald Stevens (DE WOLF & PARTNERS)
Michel Beyns (FORTIS BANK)
Michel Hottois (FORTIS BANK)
Herman Van Mol (FORTIS BANK)
Hendrikus Van Diemen (FORTIS BANK)
Albert Cluckers (ING BELGIUM)
Martine Delierneux (ING BELGIUM)
Paul Massie (ING BELGIUM SA/NV)
Emile Rummens (KBC BANK)
Roger Van Turnhout (KBC BANK)
Bruno De Vuyst (anciennement LAWFORT)
Joost Verlinden (LINKLATERS DE BANDT)
Marcel Storme (STORME, LEROY, VAN PARIJS)

Commission on Business in Society

Francis Walschot (AGORIA)
Christine Darville (FEB)
Sarah De Greef (VBO)
Pascal Lizin (GLAXOSMITHKLINE BIOLOGICALS)
Patrick Wielemans (HOTEL METROPOLE SA)
Jacques Moulaert (ING BELGIUM)
Henri-Paul Lemaître (JANSON BAUGNIET)
Geert Vancronenburg (VBO)

Commission on Commercial Law & Practice

Francis Walschot (AGORIA)
Luc Demeyere (ALLEN & OVERY)
Eduard Marissens (CABINET MARISSSENS)
Thierry Viérin (DE WOLF & PARTNERS)
Sarah De Greef (VBO)
Catherine Maheux (FEB)
Hans van Houtte (INSTITUTE FOR INTERNATIONAL TRADE LAW, UNIVERSITY OF LEUVEN)

Katia Bodard (ICC BELGIE)
Joost Verlinden (LINKLATERS DE BANDT)
Grégoire Jakhian (LOYENS)
Didier Matray (MATRAY, MATRAY & HALLET)
Isabelle Goes (PHILIPPE & PARTNERS)
Jean-François Mertens (SOLVAY S.A.)
Marcel Storme (STORME, LEROY, VAN PARIJS)
Koen Vanheusden (AGENTSCHAP VOOR BUITENLANDSE HANDEL)

Commission on E-business, IT & telecoms

Francis Walschot (AGORIA)
Filip Van Elsen (ALLEN & OVERY)
Jean-Paul Triaille (DE WOLF & PARTNERS)
Gérard de Laminne de Bex (FEDIS)
Catherine Maheux (FEB)
Katia Bodard (ICC BELGIË)
Christopher Kuner (HUNTON & WILLIAMS)
Bruno De Vuyst (anciennement LAWFORT)
Marcel Storme (STORME, LEROY, VAN PARIJS)
Sarah De Greef (VBO)
Hendrikus Van Diemen (FORTIS BANK)

Commission on Intellectual Property

Francis Walschot (AGORIA)
Filip Van Elsen (ALLEN & OVERY)
Eduard Marissens (CABINET MARISSSENS)
Jean-Paul Triaille (DE WOLF & PARTNERS)
Katia Bodard (ICC BELGIË)
Bruno De Vuyst (anciennement LAWFORT)
Françoise Vidts (MATRAY, MATRAY & HALLET)
Valérie Golden (MATTEL BELGIUM)
Isabelle Goes (PHILIPPE & PARTNERS)
Fernand De Visscher (SIMONT BRAUN)
Jean-François Serrier (SOLVAY S.A.)
Marcel Storme (STORME, LEROY, VAN PARIJS)

Commission on Marketing and Advertising

Filip Van Elsen (ALLEN & OVERY LLP – ANTWERPEN)
Sandrine Sepul (RAAD VOOR DE RECLAME)
Oliver Gray (EUROPEAN ADVERTISING STANDARDS ALLIANCE)
Kristoffer Hammer (EUROPEAN ADVERTISING STANDARDS ALLIANCE)
Irina Little (EUROPEAN ADVERTISING STANDARDS ALLIANCE)
Gérard de Laminne de Bex (FEDIS)
Jens Karsten (FEDERATION OF EUROPEAN DIRECT SELLING ASSOCIATIONS)
Valérie Golden (MATTEL BELGIUM)
Isabelle Goes (PHILIPPE & PARTNERS)
Bob De Paepe (UNIE DER BELGISCHE ADVERTEERDERS)
Malte Lohan (WORLD FEDERATION OF ADVERTISERS)
Dominic Lyle (EUROPEAN ASSOCIATION OF COMMUNICATIONS AGENCIES)

Commission on Trade and Investment

Elizabeth De Wandeler (VBO)
Bruno De Vuyst (anciennement LAWFORT)

Commission on Transport and Logistics

Werner Eyskens (ALLEN & OVERY LLP – BRUSSELS)
Catherine Maheux (FEB)
Jean-François Mertens (SOLVAY)

Commission on Competition

Charles Gheur (FEB)
Marcel Storme (Storme, Leroy, Van Parys)
Bernard van de Walle de Gelcke (Linklaters LLP)
Francis Walschot (Agoria)
Marc Pittie (Bredin Prat)
Eduard Marissens (Cabinet Marissens)
Gérard de Laminne de Bex (FEDIS)

Commission Customs & Trade Regulations

Koen Vanheusden (Agentschap voor Buitenlandse Handel)
Elizabeth De Wandeler (VBO)
Fujitsu Services

Commission Financial Services & Insurance

Luc Demeyere (Allen & Overy LLP)
Gérald Stevens (De Wolf & Partners)
Christine Darville (FEB)
Marc Wiers (UCB Group)

Commission on Taxation

Jean Baeten (FEB)
Philippe Carchon (Forum 187)

Commission Environment & Energy

Francis Walschot (Agoria)
Patrick Vandenbossche (Agoria)
Joost Everaert (Allen & Overy LLP)
Gauthier Van Thuyne (Allen & Overy LLP)
Willy De Greef (D1 Oils Plant Belgium)
Isabelle Chaput (Essenscia)
Lucas Bergkamp (Hunton & Williams)

Tony Vandeputte (ICC België)
Guy Block (Janson & Baugniet)
Sophie Mertens (Electrabel)
Jean-Claude Steffens (Electrabel)

9. Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration est composé d'une vingtaine de représentants des entreprises et fédérations membres d'ICC Belgique. Il se réunit une fois par an pour déterminer les lignes directrices de la politique à suivre par le comité belge.

Président :

Baron Paul BUYSSE (2006-), Président du Conseil d'Administration BEKAERT

Secrétaire général :

Tony VANDEPUTTE⁵ (2004-), Administrateur Délégué Honoraire de la FEB

Administrateurs:

Didier BELLENS (2006-), CEO & Administrateur Délégué BELGACOM
André BERGEN (2006-), Président du Comité de Direction KBC Bank
Eddy BRUYNINCKX (2006-), Directeur général GEMEENTELIJKE HAVENBEDRIJF ANTWERPEN
Patrick DE WOLF (2006-), DE WOLF & PARTNERS cabinet d'avocats
Guy KEUTGEN (2006-), Professeur Emérite à l'UCL, Président du CEPANI
Francis WALSCHOT (2007-), Directeur département juridique AGORIA
Jean STEPHENNE (2006-), Président et General Manager GLAXOSMITHKLINE BIOLOGICALS SA
Rudi THOMAES (2005-), Administrateur délégué FEB
Jean-François TOSSENS (2006-), TOSSENS & PRIOUX Cabinet d'avocats
Walter VAN TENDELOO (2005-), Head Global Services FORTIS BANK
Michel VERMAERKE (2005-), Administrateur Délégué FEBELFIN
Wouter VAN GULCK (2007-), General Manager FEDERATION DES CHAMBRES DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE EN BELGIQUE

Nouveaux administrateurs :

Thomas LEYSEN, *(futur) Président* de la FEB (en fonction à partir du 17 avril 2008)
Erik DRALANS, *Président* ING BELGIQUE
Dominique MICHEL, *Administrateur délégué* FEDIS
Ludwig DECOSTER, *General Manager voor België* SOLVAY
Guido DECLERCQ, *Directeur Département juridique international* SUEZ-TRACTEBEL

⁵ à partir du 08.04.2008 en tant que représentant permanent de GERIMUS (SPRL)

10. Assemblée générale

L'Assemblée générale réunit tous les membres d'ICC Belgique une fois par an. Elle nomme le président et les administrateurs pour une période de 3 ans. Elle approuve le plan d'action et le budget de l'année qui suit.

11. ICC Belgique - Composition du secrétariat belge



Président : Baron Buysse, Président Conseil d'Administration Bekaert



Secrétaire général : Baron Vandeputte⁶, Administrateur Délégué honoraire de la FEB



Policy Manager : Katia Bodard, Collaboratrice Scientifique du Département de Droit Economique & Professeur Vesalius College, VUB

⁶ Via GERIMUS



Assistante : Nathalie Leroy⁷

Membres d'honneur



Président honoraire: Baron De Meester



Secrétaire général honoraire : Guy Keutgen, Président Cepani,
Administrateur – Secrétaire-Général Honoraire FEB, Professeur Emérite UCL,
Assesseur à la section législation du Conseil d'Etat.

⁷ En remplacement de Madame Donatienne de Cartier depuis juillet 2007